



Face à l'intensification des CONTRÔLES DE L'ACAM

*Comment respecter vos obligations en matière de solvabilité,
de lutte anti-blanchiment, de gouvernance... ?*

Journées animées par

Intervenants

Barbara Souverain-Dez
Didier Israël
ACAM

Christian Schmidt de La Brélie
D&O

Yves Thalassinos
AGF

Véronique Mattei
ALTIA

Jean-Philippe Roy
Julie Briand
ERNST & YOUNG

Éric Page
EFFISOFT SAS

Jean-Yves Ollier
ALLEN & OVERY LLP

Vincent Delaporte
DELAPORTE, BRIARD & TRICHET

Xavier Perinne
AFFINA LEGAL

Aziz Belayachi
FIDAL DIRECTION INTERNATIONALE

- Contrôles sur pièces et sur place : quels sont vos droits et obligations ?
- Quelles spécificités d'une procédure de contrôle Acam ? Les bons réflexes
- Comment mesurer votre exposition aux risques de contrôles ? Comment vous prémunir ? Quelles sanctions prononcées ?
- Quelles obligations pour les intermédiaires ? Quelles responsabilités des entreprises d'assurances ?
- Lutte anti-blanchiment, contrôle interne, gouvernance... : quelles méthodologies mettre en œuvre ?
- Retours d'expériences



Contrôles de l'Acam : décryptez vos obligations et vos droits

LUNDI 20 OCTOBRE 2008

CONTRÔLES DE L'ACAM



À qui s'adresse cette formation ?

Au sein des sociétés d'assurances et de réassurance, mutuelles, institutions de prévoyance, cabinets de courtage, agents généraux, bancassurances, cette formation s'adresse aux :

- Directeurs généraux
- Directeurs de l'organisation
- Directeurs juridiques
- Directeurs financiers
- Directeurs techniques
- Contrôleurs de gestion
- Responsables de l'audit et du contrôle interne
- Actuaires
- Responsables comptables
- Responsables juridiques et fiscaux
- Juristes
- Agents généraux
- Courtiers
- Inspecteurs

Cette formation s'adresse également aux consultants et avocats spécialisés

9h00 Accueil des participants

Quelle organisation du contrôle en France ?

9h15 Quels sont les pouvoirs et les missions de l'Acam ? Investigations, recommandations, mesures disciplinaires

- Quels sont les textes régissant les activités de l'Acam ?
- Quelles sont ses missions ?
- De quels moyens dispose-t-elle pour accomplir ses missions ?
- Investigations, mesures d'urgence et de sauvegarde, recommandations, mesures disciplinaires : quels sont les pouvoirs de l'Acam ?
- Sanctions
 - Quelle est la procédure suivie ?
 - Quelle échelle des sanctions ?
 - Quels sont les faits sanctionnés ?
- Saisine de l'Acam
 - Par autosaisine : selon quels critères, quels facteurs déclencheurs ?
 - Sur réclamation d'un tiers
- Quelles perspectives d'évolution des missions et pouvoirs de l'Acam ?
 - La charte du contrôle de l'Acam
 - Vers une fusion de la Commission bancaire et de l'Acam ?

Jean-Yves Ollier
Avocat Associé
ALLEN & OVERY LLP

10h45 Pause-café

11h15 Témoignage

Autorité de contrôle / assurés : quelles relations ?

- Quelles sont les missions du bureau des relations avec les assurés ?
- Quels profils des réclamants ?
- Le bureau est-il doté de pouvoirs coercitifs ?
- Quelle hiérarchie entre les différentes instances Acam, services de relations clients des sociétés d'assurances, médiation, tribunaux ?

Barbara Souverain-Dez
Responsable du Bureau des relations avec les assurés - Observatoire des contrats
ACAM

Comment mesurer votre exposition aux risques de contrôles ?

11h45 Comment se préparer aux contrôles pour éviter les risques de sanctions ? Grille d'analyse

- Quelles sont les diverses obligations de communication, d'informations et de documents à la charge des assureurs ?
 - Décrets de mars 2006, de mai 2008... : les mêmes obligations réglementaires pour tous les acteurs du secteur ?
 - Quel niveau d'exigence concernant les différents rapports ? Rapport de solvabilité / réassurance / contrôle interne...
 - Qui engage sa responsabilité sur leur contenu ?
- Contrôles de l'Acam et contrôle interne : quelle convergence ?
 - Quelles procédures internes mettre en place ?
 - Quels outils utiliser pour fluidifier et améliorer les échanges avec l'Acam ?

Éric Page
Directeur
EFFISOFT SAS

12h45 Déjeuner

Les contrôles en pratique

14h15 Quelle organisation, quelle stratégie face aux contrôles sur pièces et sur place ?

- Panorama des contrôles les plus fréquents
- Comment s'effectue la notification du contrôle de l'Acam ?
- Comment sécuriser les délais de réponse pour éviter les sanctions ?
- Quelle organisation pour faire face aux contrôles en toute sécurité juridique ? Mise en place d'une cellule *ad hoc*
 - Comment coordonner les flux de documents transmis à l'autorité de contrôle ?
 - Quelle gestion de l'information communiquée ?
- Quelles personnes désigner pour répondre aux questions de l'Acam ?
- Quel reporting en interne ?
- Comment tirer les leçons d'un contrôle pour se prémunir contre des sanctions futures ?

Aziz Belayachi
Avocat à la Cour
FIDAL DIRECTION INTERNATIONALE

15h15 Pause-café

15h30 Retour d'expérience

Une entreprise d'assurances

- Quelles difficultés rencontrées dans la préparation des dossiers destinés à l'autorité de contrôle ? Quelles améliorations mises en œuvre ?
- Contrôle sur place : nombre de collaborateurs mobilisés ? Durée de la mission ? Bilan pour l'assureur
- Face à l'augmentation des informations demandées, quels changements d'organisation dans l'entreprise ? Quels outils ?

Christian Schmidt de La Brélie
Directeur Général
D&O

16h15 Analyse des dernières sanctions prononcées par l'Acam

- Combien d'organismes contrôlés ? Quelles sanctions prononcées ? Transfert d'office de tout ou partie du portefeuille, avertissement public ou non, sanction pécuniaire...
- Quels sont les manquements les plus courants ? Comment les éviter ?
- À travers les missions de contrôle, quelle évolution du marché ces dernières années ?

Didier Israël
Directeur des affaires juridiques
ACAM

Quels sont vos recours ?

17h00 Quels sont vos droits ? Comment procéder ?

- Quel encadrement des sanctions prononcées par l'Acam ? Quel pouvoir d'appréciation ? Principe de proportionnalité
- Comment réagir en cas de rapport de l'Acam erroné ou incomplet ?
- Quels délais et quelle forme pour la notification des griefs ?
- L'Acam laisse-t-elle un délai pour corriger les manquements constatés ?
- Quand et comment saisir le Conseil d'État ? Quels éléments constitutifs d'une erreur ou d'un excès de pouvoir de l'Acam ? Quel dossier constituer ?
- Quel risque de double peine Acam / judiciaire ? Les recommandations du rapport Coulon

Vincent Delaporte
Avocat au Conseil d'État
DELAPORTE, BRIARD & TRICHET

18h00 Fin de la première journée



Obligations réglementaires : les bonnes pratiques

MARDI 21 OCTOBRE 2008

9h00 Accueil des participants

Intermédiaires : comment répondre aux nouvelles obligations ?

9h15 Quelles sont les prérogatives de l'Acam vis-à-vis des intermédiaires ? Quelles obligations des entreprises d'assurances ? La MIF : une strate supplémentaire ?

- Sous quelle forme peut s'exercer le contrôle de l'Acam ? Contrôle de documents, contrôle sur place...
- Quelles procédures les intermédiaires doivent-ils mettre en place pour répondre à ces nouvelles obligations ?
 - Conseils écrits, relations avec la société d'assurances...
 - Quelles obligations des intermédiaires en matière de lutte anti-blanchiment ?
- Quelles sanctions en cas de non-respect ?
- Quel rôle des entreprises d'assurances ?
 - Quel est le champ du contrôle des entreprises sur leur réseau de distribution ?
 - Quels outils, quels moyens doivent-elles mettre à la disposition de leurs intermédiaires ?
- Quelles responsabilités des entreprises en cas de manquement d'un intermédiaire ?
- Quels contrôles entre intermédiaires ? Courtier grossiste vis-à-vis de ses partenaires...
- Application de la directive MIF depuis novembre 2007 : quels incidences sur les obligations des sociétés d'assurances et des distributeurs de produits financiers et d'assurance vie ?

Xavier Perinne
Avocat à la Cour
AFFINA LEGAL

10h45 Pause-café

Contrôle interne et gouvernance

11h15 Table ronde

Contrôle interne, qualité des actifs, gouvernance : quelles obligations des assureurs ?

- Contrôle des procédures de contrôle interne mises en place

- Comment sécuriser le dispositif permanent de contrôle interne ? Quels outils utiliser pour évaluer son efficacité ?
- Rapport de contrôle interne : quels enseignements tirer des premiers rapports ? Quelles corrections apporter ?
- Contrôle de la qualité des actifs
 - De l'éligibilité des actifs à leur évaluation : quel périmètre des obligations des assureurs ?
 - Distinction entre actifs investis en fonds en euros et actifs investis dans un cadre d'unités de compte
- Amélioration de la gouvernance
 - Problématique du cumul des mandats
 - Contrôle effectif des dirigeants
 - Organisation interne

Xavier Perinne

Aziz Belayachi

Éric Page

Yves Thalassinos

Directeur contrôle permanent
assurances de personnes et services
financiers
AGF

Véronique Mattei

Directeur Général
ALTIA

Jean-Philippe Roy

Senior Manager
ERNST & YOUNG

13h00 Déjeuner

Lutte anti-blanchiment

14h30 Comment améliorer les dispositifs actuels ? Quels impacts de la 3^e directive européenne ?

- Quelle organisation interne mettre en place ? Quelles procédures instaurer ?
 - Désignation des déclarants et correspondants Tracfin
 - Actions de formation : pour quels collaborateurs ? Quelle périodicité ?
 - Conservation des informations
- Comment garantir l'identification des souscripteurs et bénéficiaires ?
- Quels outils de détection des opérations atypiques ?
- Quelle méthodologie pour garantir les déclarations de soupçon ?
- Comment mettre en place un contrôle périodique pour vérifier le respect des obligations par tous les collaborateurs y compris les intermédiaires ?
 - Analyse des profils de risques, renforcement des dispositifs de vigilance...

- Comment améliorer son rapport de lutte contre le blanchiment des capitaux ?
- Transposition de la 3^e directive : quels changements dans les processus de lutte anti-blanchiment ? Quelles incidences sur les obligations des assureurs ?

Yves Thalassinos

16h00 Pause-café

Les obligations des assureurs dans la perspective Solvency II

16h30 Les enjeux en termes de gestion des risques et de contrôle interne

- Une appréciation plus détaillée de la gestion des risques
 - Comment démontrer la gestion prudente des actifs ?
- La validation de la conformité du dispositif de contrôle interne face aux obligations prudentielles

Julie Briand

Manager

ERNST & YOUNG

17h00 Clôture de la formation

Quels sont les objectifs pédagogiques ?

Contrôle interne, gouvernance, intermédiation, lutte anti-blanchiment, Solvency II, les obligations des entreprises d'assurances s'accroissent et se complexifient. Quelles sont les attentes de l'Acam ? Comment se préparer aux différents contrôles ? Quels recours face aux sanctions prononcées ? Quelles perspectives du contrôle national ? EFE vous propose deux journées de formation au contact des meilleurs experts pour valider vos procédures et trouver des solutions concrètes et utilisables pour vos différentes activités. Vous repartirez avec un panorama complet d'astuces et de précautions.

Quelle est la méthode de travail ?

- Documentation remise à chaque participant au début de la formation.
- Présentations définies en étroite collaboration avec les intervenants pour répondre aux attentes les plus exigeantes.
- L'alternance d'exposés et de débats garantit une véritable interactivité. Des pauses permettent des contacts privilégiés avec les intervenants.



Nos prochaines formations

- Assureurs construction
14 & 15 octobre 2008
- Assurance auto
23 & 24 octobre 2008

Pour tout renseignement, contactez notre service clients au 01 44 09 25 08 ou par e-mail info@efe.fr

